

Réf: Dossier N° 155227

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOLUTIONS SYSTEMES SERVICES » en abrégé « SOLUSYSS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY RIVIERA
PALMERAIE CITE OCCITANE NON LOIN DU ROND-POINT ST
VIATEUR., Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLUTIONS SYSTEMES SERVICES » en abrégé « SOLUSYSS »

Objet : TELESURVEILLANCE, GEOLOCALISATION ET SECURITE DES TRANSPORTS: VEHICULES ET PERSONNES, INSTALLATIONS SOLAIRES PRIVEES OU PUBLIQUES, IMPORT DE SOLUTIONS BATTERIES, PANNEAUX, ONDULEURS..., DRONES, INTERNET DES OBJETS IOT, SECURISATION DES ACCES PAR FAISCEAUX SANS FILS, TELECOMS ET RESEAUX, MATERIELS ET SOLUTIONS, EQUIPEMENTS FIDUCIAIRES, AUTOMATES BANCAIRES, IMPORT-EXPORT, DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY RIVIERA PALMERAIE CITE OCCITANE NON LOIN DU ROND-POINT ST VIATEUR., Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M MANOU SERGE ALAIN ASSALE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06160 du 02/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°58893/GTCA/RC/2022 du 02/11/2022

